



BASSINS



Rapport de la Municipalité Comptes - année 2011 Préavis 05/12

30 mai 2012





BASSINS

Table des matières

| | |
|--------------------------|---------|
| Bilan | page 2 |
| Amortissements 2011 | page 3 |
| Administration | page 4 |
| Finances | page 5 |
| Domaines et Bâtiments | page 5 |
| Travaux | page 7 |
| Instruction publique | page 9 |
| Police | page 11 |
| Sécurité sociale | page 11 |
| Services Industriels | page 12 |
| Crédits extrabudgétaires | page 13 |

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 3 mai 2012, la Municipalité a adopté les comptes de l'année 2011 en ce qui concerne le bilan et les comptes de fonctionnement.

Le résultat global 2011 fait apparaître un excédent de revenus de 1'018.40 CHF à mettre en relation avec un budget déficitaire de 586'647.40 CHF.

Le résultat final de l'année 2011 peut être qualifié de bon. Les commentaires par rubrique permettent de mettre en exergue les détails de la comptabilité communale. Notre volonté consiste à donner une image conforme à la situation réelle en matière de finance de la commune tout en respectant les règles de comptabilité.

BILAN

Liste des emprunts

| Éléments de synthèse | Au : 31/12/2011 | Au : 31/12/2010 | Variation 2010-2011 | Au : 31/12/2009 | Variation 2009-2010 |
|-------------------------------------|-----------------|-----------------|---------------------|-----------------|---------------------|
| Votre dette globale est de : | 9'559'200.00 | 9'448'267.70 | 110'993.00 | 7'665'600.00 | 1'782'667.70 |



BASSINS

| Référence | Prêteur | Taux | Année de contraction | Année de résiliation | Montant initial |
|-----------|-----------------------------------|---------------------|----------------------|----------------------|-----------------|
| 9221 | Caisse Intercommunale de Pensions | Taux fixe à 3 % | 2006 | 2013 | 380'000.00 |
| 9221.1 | Caisse Intercommunale de Pensions | Taux fixe à 2 % | 2009 | 2014 | 250'000.00 |
| 9221.1 | Banque Cantonale Vaudoise | Taux fixe à 2.10 % | 2010 | 2015 | 1'200'000.00 |
| 9221.11 | Caisse Intercommunale de Pensions | Taux fixe à 3.75 % | 2006 | 2014 | 550'000.00 |
| 9221.12 | Caisse Intercommunale de Pensions | Taux variable (3 %) | 2007 | sans limite | 160'000.00 |
| 9221.13 | Caisse Intercommunale de Pensions | Taux fixe à 3.35 % | 2007 | 2011 | 315'000.00 |
| 9221.14 | Banque Cantonale Vaudoise | Taux fixe à 0.9 % | 2010 | 2012 | 500'000.00 |
| 9221.15 | Banque Cantonale Vaudoise | Taux fixe à 4.15 % | 2008 | 2018 | 560'000.00 |
| 9221.16 | Banque Cantonale Vaudoise | Taux fixe à 2.79 % | 2006 | 2011 | 500'000.00 |
| 9221.17 | Banque Cantonale Vaudoise | Taux fixe à 3.6 % | 2007 | 2015 | 1'731'000.00 |
| 9221.18 | Caisse Epargne Nyon | Taux fixe à 1.3 % | 2009 | 2011 | 240'000.00 |
| 9221.19 | Caisse Epargne Nyon | Taux fixe à 2.4 % | 2010 | 2018 | 132'500.00 |
| 9221.2 | Banque Cantonale Vaudoise | Taux fixe à 2.8 % | 2010 | 2019 | 685'000.00 |
| 9221.5 | Caisse Epargne Nyon | Taux fixe à 2.375% | 2010 | 2020 | 1'900'000.00 |
| 9221.6 | Vaudoise Assurances | Taux fixe à 4 % | 2001 | 2011 | 700'000.00 |
| 9221.23 | Caisse d'Epargne de Nyon | Taux fixe à 1.5% | 2011 | 2016 | 215'000.00 |

Amortissements

Des amortissements ont été réalisés pour un montant de 263'574.65 CHF.

| no. compte | Intitulé | 31.12.2010 | Amortis. | 31.12.2011 |
|------------|---|------------------|----------------|------------------|
| 9141.01 | Collecteur Le Cardelay | CHF 132'500.00 | CHF 9'500.00 | CHF 123'000.00 |
| 9141.011 | Aménagement îlot et trottoir Cézille | CHF 37'800.00 | CHF 4'200.00 | CHF 33'600.00 |
| 9141.013 | Réfection chemin Chaney-Dessous | CHF 43'400.10 | CHF 6'400.10 | CHF 37'000.00 |
| 9141.014 | Réfection chemin de la Bataille | CHF 57'150.00 | CHF 6'350.00 | CHF 50'800.00 |
| 9141.015 | Pose tapis rue du Pelaz | CHF 64'916.05 | CHF 3'416.05 | CHF 61'500.00 |
| 9141.016 | Chaufferie piscine | CHF 225'000.00 | CHF 26'000.00 | CHF 199'000.00 |
| 9141.04 | Travaux d'équipement route des Montagnes | CHF 433'036.00 | CHF 16'100.00 | CHF 416'936.00 |
| 9141.06 | Bouclage eau Raulan Burtigny | CHF 89'500.00 | CHF 5'000.00 | CHF 84'500.00 |
| 9141.1 | Station pompage La Bataille | CHF 217'800.00 | CHF 13'900.00 | CHF 203'900.00 |
| 9141.2 | Collecteur Couronne Battoir | CHF 45'800.00 | CHF 24'200.00 | CHF 21'600.00 |
| 9141.3 | Conduite eau La Bataille | CHF 60'700.00 | CHF 21'400.00 | CHF 39'300.00 |
| 9141.4 | Trav. EC-EU Les Fontaines | CHF 101'900.00 | CHF 3'700.00 | CHF 98'200.00 |
| 9141.5 | Contrôle d'accès à la déchetterie | CHF 29'000.00 | CHF 3'300.00 | CHF 25'700.00 |
| 9141.6 | Installations citernes alpages | CHF 59'300.00 | CHF 8'450.00 | CHF 50'850.00 |
| 9141.7 | Réfection réservoir des Siaux | CHF 198'700.00 | CHF 7'100.00 | CHF 191'600.00 |
| 9143.02 | Avant projet transformation battoir | CHF 24'000.00 | CHF 3'000.00 | CHF 21'000.00 |
| 9143.03 | Réfection toit de la Dunanche (2ème crédit) | CHF 135'300.00 | CHF 5'900.00 | CHF 129'400.00 |
| 9143.05 | Aménagement d'une salle d'école | CHF 144'800.00 | CHF 8'000.00 | CHF 136'800.00 |
| 9143.07 | Transformation stand de tir | CHF 74'698.50 | CHF 2'698.50 | CHF 72'000.00 |
| 9143.11 | Collège JDF | CHF 2'073'478.75 | CHF 66'600.00 | CHF 2'006'878.75 |
| 9143.17 | Crédit d'étude bâtiment scolaire | CHF 100'000.00 | CHF 5'000.00 | CHF 95'000.00 |
| 9143.4 | Véhicule communal | CHF 1.00 | | CHF 1.00 |
| | Total | CHF 4'362'140.40 | CHF 263'574.65 | CHF 4'098'565.75 |



BASSINS

Quelques commentaires

A la lecture du bilan, nous pouvons commenter les points suivants :

- 9110.1 Ecriture concernant les opérations d'énergie calorifique facturée suite au rachat de la chaufferie par la commune et des droits de superficie.
- 9112 Le montant peut paraître élevé mais c'est la situation au 31.12.2011. Entre-temps la situation se régularise au rythme des paiements de l'Etat.
- 9122 Apparition de la décision du Conseil Communal concernant l'aide à Télé-Dôle
- 9141.0 La centrale thermique des Plattets n'est pas encore terminée. Les frais sont tous reportés sur ce compte de telle manière à avoir une vision totale des investissements et donc des frais à reporter sur les utilisateurs de la centrale.
- 9141.0 Etat des travaux d'eau Plattets – la Trappe. Travaux en cours.
- 9141.016 Effet de l'opération rachat Chaufferie Piscine (décision populaire)
- 9141.017 Début des travaux du Geny
- 9141.18 Travaux selon le préavis d'aménagement de la Croix
- 9141.5 Le contrôle d'accès de la déchetterie est comptabilisé. Travaux terminés.
- 9143.06 Suite des travaux de la nouvelle école Jean de la Fontaine II. Travaux en cours.
- 9143.07 Transformation du stand. Travaux terminés.
- 9200.1 La situation est réglée à ce jour. Le 100% du montant est payé.
- 9280.06 Le fond de réserve de la chaufferie est clos. C'est la suite des opérations de la votation sur la chaufferie et la poursuite du processus préconisé par la fiduciaire.

Comptes 2011

1 Administration

Les comptes et le budget présentent peu de différence. Nous vous présentons un tableau qui exprime le nombre de points d'impôt nécessaire pour assurer le service.

| | charges | revenus | Points impôts |
|----------------------------------|-------------------|-------------------|---------------|
| 1 ADMINISTRATION GENERALE | 971'575.62 | 406'780.03 | 13.45 |
| 10 Autorités | 84'907.50 | 0.00 | 2.65 |
| 11 Administration | 195.00 | 0.00 | 0.01 |
| 12 Service de l'économat | 65'640.30 | 0.00 | 2.05 |
| 13 Service du personnel, assur. | 510'818.90 | 353'966.10 | 4.90 |
| 14 Service des intérêts généraux | 294'930.32 | 37'754.98 | 8.04 |
| 16 Tourisme | 15'083.60 | 15'058.95 | 0.00 |



BASSINS

Nous pouvons remarquer qu'il faut 13.45 points d'impôts pour financer le chapitre Administration Générale.

- 13.435.1 Ce montant correspond à la partie des salaires reportée pour les frais de conciergerie et des transports scolaires.
- 14.318.02 Nous avons été trop optimistes avec cette rubrique au moment du budget. Par rapport aux comptes 2010, nous sommes dans la même proportion. Il y a bien cette légère diminution recherchée au travers du budget 2011 pour montrer notre souci d'économiser.
- 14.351.1 Le montant imaginé au budget tenait compte d'un report de charges de Car Postal annoncé mais qui n'a pas eu lieu en 2011.
- 16.322 Effets de la décision d'aider Télé-Dôle
- 16.351.1 Le budget était trop faible. Il y a cependant une différence par rapport aux comptes 2010.

2 Finances

La rentrée fiscale est au-dessus de la prévision. Le maintien du taux d'imposition communal à la moyenne de la péréquation cantonale est une excellente disposition et confirme la bonne orientation défendue par la majorité du Conseil Communal. La Municipalité se veut d'être prudente au moment de l'élaboration du budget des sommes dévolues aux impôts communaux.

Pour ce qui est des autres rubriques, il est difficile de connaître les estimations en cours d'année. Nous avons une excellente situation aux niveaux des droits de mutations, gains immobiliers.

- 22.329.1 Ce montant nous est donné par le canton. La commune n'a accordé aucune remise d'impôts. Ce sont des décisions uniquement cantonales.
- 22.352 Une provision sur indication de la recette cantonale est comptabilisée.
- 22.330.1 Suite à la décision du Conseil Communal concernant Télé-Dôle, il est nécessaire d'indiquer l'amortissement de nos parts à la société. Nous devons travailler sur le retrait de la société à terme.
- 22.330.2 Nous avons une écriture uniquement comptable sur la participation à la piscine de Bassins SA. Cela fait partie des procédures d'ouverture du capital-actions et le respect des lois sur les sociétés anonymes. L'ouverture du capital est terminée. Le Conseil d'Administration doit poursuivre la démarche lancée en convoquant les actionnaires élargis. Nous rappelons la loi sur les communes. Elle stipule que la séparation des pouvoirs impose une séparation et un droit de regard inexistant du Conseil Communal sur une société anonyme. Nous avons justement procédé à l'ouverture du capital – actions pour offrir à tout un chacun la possibilité de devenir actionnaire de la société. C'est en qualité d'actionnaire que les informations peuvent être données. C'est la loi.
- 22.380.1 En 2000, les terrains de la Fin d'en Haut avaient été soumis à une modification d'affectation. Ils ont passé de zone intermédiaire à zone villa soumise à un plan partiel d'affectation.
- 22.430 Une contribution de 60'000 CHF devait être versée lors de la création d'une unité de logement supplémentaire. Cela s'est réalisé en 2011 et les propriétaires se sont acquittés de ce montant pour pouvoir bénéficier de leur permis de construire. La contribution a été affectée comme



BASSINS

l'acte notarié le précisait dans les équipements collectifs.

22.451 Retour non porté au budget sur le compte de régulation de la péréquation par prudence et en fonction des investissements effectués en 2010.

3 Domaines et bâtiments

Le tableau ci-dessous indique les engagements financiers de ce chapitre.

| | charges | revenus | Points impôts |
|--------------------------------|---------------------|---------------------|---------------|
| 3 DOMAINES ET BATIMENTS | 1'544'718.60 | 1'534'346.47 | 0.32 |
| 31 Terrain | 26'090.70 | 199'480.00 | -5.42 |
| 32 Forêts | 1'122'628.75 | 1'133'256.47 | -0.33 |
| 321 Pâturages et chalets | 106'365.85 | 87'815.00 | 0.58 |
| 35 Bâtiments communaux | 289'633.30 | 113'795.00 | 5.49 |

Quelques commentaires :

31.423.3 Effet du renouvellement des droits de superficie du Mondion négocié à la hausse par rapport à l'ancien accord.

31.424 Fin du dossier de la rue du Battoir après les levées d'opposition.

32 Forêts

La Municipalité est très satisfaite du contrat de gestion passé avec l'AGFORS. Chaque année nous améliorons la collaboration. Il est important aussi d'être plus pertinent dans notre comptabilité en fonction de la péréquation 2011. Il faut assurer nos acquis pour l'avenir et dans le développement durable.

Les écritures des chaufferies ont été regroupées pour être en phase avec les régimes de péréquation et de situation de mise en conformité suite à la votation populaire « chaufferie de la piscine ». En 2010, il avait été préparé l'opération de l'achat de la chaufferie de la piscine 400'000 CHF. Nous avons procédé à la suite des actions comptables en fermant le fonds de réserve spécialement affecté à cet usage. Ce ne sont que des opérations de comptabilité.

Quelques commentaires :

32.318.10 La différence importante vient du fait que nous avons passé toutes les dépenses d'équipements de chauffage de l'arsenal et du réseau thermique dans cette rubrique. Il faut mettre en contrepartie les recettes 32.435.5 de plus de 60'000 CHF par rapport aux comptes de 2010. Dans l'ensemble il s'agit d'une opération blanche mais importante pour la garantie du point forestier à court terme.

32.331.6 L'amortissement n'a pas été pris en compte car les travaux ne sont pas terminés.

32.451.0 Cette somme est une agréable surprise. Elle résulte de l'excellente qualité du travail de notre garde toujours à l'affût des règles en vigueur et des engagements de l'Etat que nous remercions



BASSINS

aussi.

32.480 Utilisation du fond de réserve prévu en 2010 pour régler l'opération de la vente de la chaufferie de la piscine.

Nous pouvons remarquer l'exercice « forêt AGFORS » est équilibré. Pour la péréquation, nous tenons compte des frais communaux pour la déclaration des charges du point thématique forestier.

Nos remerciements sont à adresser à notre garde forestier pour son travail et ses compétences.

321 Pâturages et chalets

La réfection des murets constitue un travail important. Nous avons la volonté de montrer la part importante que la commune investit dans ce patrimoine. Le financement de cette opération s'est fait partiellement par une participation de l'Etat (63.9%) à ce travail et sur un prélèvement du fond de réserve.

35 Bâtiments

Force est d'admettre que la part financière accordée aux bâtiments communaux est largement inférieure pour parler d'entretien de grande envergure de nos biens.

35.314 Le dépassement est dû principalement au remplacement de la chambre froide de la Couronne.

35.331.1 Nous avons commencé l'amortissement du pavillon de Moinsel. Les travaux sont terminés.

35.430 Une partie de la contribution d'équipement a été affectée au dépassement d'entretien des bâtiments.

4 Travaux

Le tableau ci-dessous synthétise notre action financière sur ce chapitre.

| | charges | revenus | Points impôts |
|----------------------------------|-------------------|-------------------|---------------|
| 4 TRAVAUX | 900'540.15 | 432'464.25 | 14.63 |
| 42 Service de l'urbanisme | 60'152.30 | 30'000.00 | 0.94 |
| 43 Routes | 285'281.85 | 20'485.00 | 8.27 |
| 44 Parcs, promenades, cimetières | 45'152.05 | 0.00 | 1.41 |
| 45 Ordures ménagères et décharge | 207'435.65 | 94'034.30 | 3.54 |
| 46 Réseaux d'égouts, d'épuration | 302'518.30 | 287'944.95 | 0.46 |

42.430 Une partie de la contribution est affectée au service de l'urbanisme.

43 Routes

Une grande partie de nos investissements sont affectées aux routes (8.27 points d'impôts). Nous avons activé 2 comptes des nouveaux amortissements du Chaney-Dessous et du Pelaz (travaux terminés).



BASSINS

43.480 Nous avons prélevé dans le fonds de réserve le montant des amortissements imprévus.

45 Ordures ménagères

Les statistiques 2011 révèlent que les Bachenards trient toujours aussi bien et serions-nous tenter encore mieux, les ordures ménagères et autres déchets que l'an 2009 et l'an 2010. Il faut remarquer que nous avons rencontré un seul problème avec les dégâts de la machine à compost. Aucune assurance ne peut couvrir ce type d'accident (présence d'une barre de fer dans le compost). Rien n'est acquis dans la vie et il nous faut poursuivre dans l'information et améliorer encore le tri.

Les plus grands écarts entre le budget et les comptes sont les rubriques :

45.318.02 Nous avons surestimé cette rubrique lors de l'établissement du budget.

45.318.21 La séparation entre le papier et le carton au niveau de la collecte permet de se voir ristourner une contribution adaptée à la qualité du tri et limite le nombre de transport des bennes. Elles sont toujours pleines lorsque la demande d'évacuation est annoncée.

Il est important que la taxe couvre le 42% des frais d'ordures ménagères. Il faudra travailler sur le nouveau règlement pour adapter ce taux de couverture aux volontés fédérales et cantonales.

| Type de déchets | 2009 | 2010 | 2011 |
|-----------------|------------|------------|-----------|
| Ordures | 175.00 | 165.30 | 178.73 |
| Huiles | 2.20 | 1.20 | 1.20 |
| Encombrants | 65.00 | 65.00 | 66.50 |
| Papiers | 57.00 | 55.00 | 63.49 |
| Cartons | 18.00 | 15.00 | 14.05 |
| Verres | 50.00 | 53.00 | 56.95 |
| Textiles | 2.00 | 2.00 | 6.38 |
| Compost | 252.00 | 159.00 | 183.70 |
| Fer | 5.00 | 24.00 | 23.80 |
| Bois usagé | 68.00 | 87.00 | 92.03 |
| Total en t | 626.20 | 539.50 | 594.80 |
| Coût | 206'407.75 | 199'378.00 | 208535.70 |
| Rentrée | 91'464.20 | 96'150.45 | 86718.80 |



BASSINS

| | | | |
|----------------------------|------------|------------|-----------|
| Déficit | 114'943.55 | 103'227.55 | 121816.90 |
| Pourcentage de la taxe | 0.44 | 0.48 | 0.42 |
| Moyenne poids ordures | 156.95 | 145.77 | 147.83 |
| Moyenne poids tous déchets | 561.61 | 475.75 | 491.98 |
| Moy déf/hab | 103.09 | 91.03 | 100.76 |
| Population | 1115 | 1134 | 1209 |

46 Egouts

Les différentes constructions des quartiers de la Cézille et la Trappe haut ont engendré des frais d'aménagements de réseau d'eaux usées. La Municipalité a pris l'option de placer ces différents frais dans la rubrique Entretien des égouts. Ce qui provoque un dépassement budgétaire de 75'002.20 CHF mais qui est compensé par l'encaissement des taxes d'introduction et prélèvement sur fonds de réserve 70'000 CHF. En 2009, nous avons effectué des provisions. Nous en avons utilisé une partie seulement et en gardant en tête que cela n'est pas terminé.

5 Instruction publique

Le tableau ci-dessous synthétise la situation financière de ce chapitre.

| | charges | revenus | Points impôts |
|--------------------------------|---------------------|-------------------|---------------|
| INSTRUCTION PUBLIQUE ET | | | |
| 5 CULTES | 1'314'752.71 | 305'140.43 | 24.04 |
| 51 Enseignement primaire | 781'414.83 | 304'489.43 | 14.90 |
| 52 Enseignement secondaire | 367'433.03 | 0.00 | 11.48 |
| 53 Enseignement spécialisé | 152'326.00 | 0.00 | 4.76 |
| 54 Enseignement ménager | 1'684.20 | 0.00 | 0.05 |
| 56 Service médical et dentaire | 5'470.50 | 651.00 | 0.15 |
| 58 Temples et cultes | 6'424.15 | 0.00 | 0.20 |

Dans la globalité des comptes de la rubrique 5, la situation est identique entre le budget, les comptes 2009 et 2010. Les montants sont plus importants mais l'écart est le même.

Comme relevé dans le rapport 2010, les comptes scolaires avaient été arrêtés sur une situation non finale. L'arrivée des communes de St-George et Longirod en cours d'année avait compliqué les décomptes. La correction a été faite dans les comptes 2011.

Les répartitions entre secondaires et primaires ont été quelque peu modifiées car il n'y a plus de comptage en cours d'année mais uniquement au 31.12.2011. Les enclassements et les répétitions des élèves provoquent des variations peu planifiables.

Le coût des élèves primaires est de 3'510.39 CHF

Le coût d'un élève au secondaire est de 4195.15 CHF

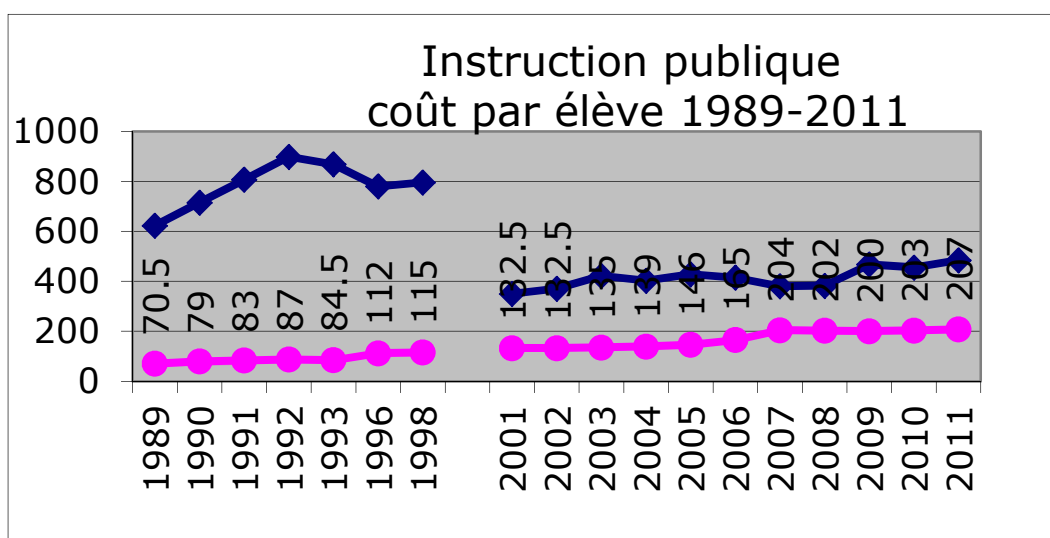


BASSINS

La commune recense 202 élèves dans le giron scolaire et 5 élèves sur d'autres établissements avec un report des frais sur la commune.

Statistiques AISE

| | 2009 | 2010 | 2011 |
|-----------|--------|--------|--------|
| | Elèves | Elèves | Elèves |
| Bassins | 200 | 203 | 202 |
| Begnins | 166 | 178.5 | 185 |
| Burtigny | 25 | 32.5 | 39 |
| Coinsins | 44 | 44 | 42 |
| Duillier | 151 | 151.5 | 154 |
| Longirod | | 17.5 | 48 |
| Marchissy | 54 | 50.5 | 46 |
| Le Vaud | 192 | 200.5 | 207 |
| St-George | | 48.5 | 140 |
| Vich | 61 | 61.5 | 59 |
| Total | 896 | 988 | 1122 |





BASSINS

Tableau de comparaison des coûts scolaires

| Année | Nombre élèves | Coût par élève |
|-------|---------------|----------------|
| 1989 | 70.5 | 6229.29 |
| 1990 | 79 | 7149.67 |
| 1991 | 83 | 8068.24 |
| 1992 | 87 | 8980.33 |
| 1993 | 84.5 | 8681.27 |
| 1996 | 112 | 7800.00 |
| 1998 | 115 | 7955.00 |
| 2001 | 132.5 | 3'502.06 |
| 2002 | 132.5 | 3'703.58 |
| 2003 | 135 | 4'220.89 |
| 2004 | 139 | 4'028.52 |
| 2005 | 146 | 4'280.82 |
| 2006 | 165 | 4'146.04 |
| 2007 | 204 | 3'800.35 |
| 2008 | 202 | 3'818.56 |
| 2009 | 200 | 4'675.87 |
| 2010 | 203 | 4'663.31 |
| 2011 | 207 | 4'846.32 |

Les coûts augmentent car la population de Bassins a connu une forte progression par rapport aux autres communes.

| | District du Nyon | 87'425 | 89'074 | 1'649 | 1.89% |
|------|------------------|--------|--------|-------|--------|
| 5703 | Bassins | 1'134 | 1'209 | 75 | 6.61% |
| 5704 | Begnins | 1'636 | 1'664 | 28 | 1.71% |
| 5854 | Burtigny | 337 | 345 | 8 | 2.37% |
| 5710 | Coinsins | 391 | 402 | 11 | 2.81% |
| 5715 | Duillier | 1'046 | 1'047 | 1 | 0.10% |
| 5429 | Longirod | 423 | 427 | 4 | 0.95% |
| 5430 | Marchissy | 416 | 408 | -8 | -1.92% |
| 5434 | Saint-George | 942 | 950 | 8 | 0.85% |
| 5731 | Le Vaud | 1'222 | 1'236 | 14 | 1.15% |
| 5732 | Vich | 750 | 773 | 23 | 3.07% |

La rétrocession a été inférieure que prévue. C'est lié au fait que nous n'avons pas passé les amortissements comme le budget l'imaginait. Les boucllements des comptes des travaux du couvert n'ont pas pu être clos dans l'année 2011. Si nous tenons compte d'un manque de 25'000 CHF, cela représente une somme d'environ 125 CHF par élève de moins. Nous sommes dans la cible des coûts par élève de 2010 et 2009.

Les autres rubriques n'amènent pas de commentaires particuliers sauf une participation plus grande au point 53.351 que le budget prévoyait mais dans la proportion de 2010.

6 Police

Le regroupement des corps de sapeur-pompier ont eu comme effet de présenter une comptabilité plus détaillée que nous imaginions lors de l'établissement du budget au chapitre 65.



BASSINS

Nous suivrons attentivement ce point en 2012. Nous sommes en cours de réflexion. Il faut tout de même relativiser l'écart entre le budget et les comptes par le fait que nous avons imaginé un déficit de 0.42 point d'impôt et que nous en sommes à 0.72.

La rubrique 65.318.2 subit une forte variation. Cela s'explique par le fait de la participation de nos pompiers au concours vaudois.

Si l'année passée nous pouvions estimer que les effets de la fusion étaient financièrement intéressants nous ne pouvons pas en dire autant cette année.

Au sujet de la protection civile, nous avons enregistré une somme de taxes de remplacement de places de PC (66.380 et 66.434). De nouvelles directives cantonales ont été introduites et ces sommes ne seront plus perçues par la commune mais directement par le canton.

7 Sécurité sociale

Le tableau suivant est révélateur de la situation difficile des communes.

| | charges | revenus | Points impôts |
|---------------------------------|---------------------|-------------------|---------------|
| 7 SECURITE SOCIALE | 1'790'782.40 | 561'648.20 | 38.41 |
| 71 Service social | 964'033.10 | 0.00 | 30.13 |
| 72 Prévoyance sociale cantonale | 822'427.70 | 561'648.20 | 8.15 |
| 73 Santé publique | 4'321.60 | 0.00 | 0.14 |

La contribution de l'aide sociale (facture sociale) 71.351 a été modifiée par le fait que notre valeur de point d'impôt a fortement augmenté entre 2009 et 2011. Nous avons changé de catégorie. Par rapport aux données prévisionnelles de l'Etat des communes, nous sommes en dessus mais par rapport à 2010 nous sommes dans la cible. Avec la nouvelle péréquation nous prendrons en considération lors de l'établissement du budget la valeur de l'année précédente et non pas les projections cantonales.

72. UAPE

Le chapitre UAPE a été modifié de fonds en comble. La raison essentielle vient du fait que l'introduction de la FAJE et les différents combats que nous avons menés auprès du réseau et des instances cantonales a demandé de pouvoir comparer les structures entre elles. Un plan comptable a été mis sur pied pour comparer ce qui est comparable. Même le réseau RAT a dû modifier son plan comptable. Le but recherché consiste à être le plus représentatif entre les communes des charges réelles des accueils de jour.

Les salaires ont été tous reportés dans la rubrique UAPE ainsi que les charges sociales. La loi impose aux communes une participation minimale de 40% aux frais de garde des enfants. Notre ancien système comptable ne démontrait pas le respect de cet engagement communal. Il faut tenir compte aussi que les frais de l'antenne UAPE de Duillier transitent par notre comptabilité.

Tableau des participations

| | Charges | Produits | Participation |
|---------------------|------------|------------|---------------|
| Part parentale | | 509'854.10 | 62% |
| Part communale | 260'779.50 | | 32% |
| Subvention scolaire | | 51'794.10 | 6% |



BASSINS

Nous répondons aux vœux de transparence et attendons la suite de la procédure concernant les subventions cantonales.

Le budget prévoyait une participation de 264'000 CHF et les comptes correspondent à cette prévision avec un montant de 260'779.50 CHF. Le taux est dans la fourchette proche des 40%. Nous sommes en règle.

Les autres rubriques n'appellent pas de commentaires particuliers.

8 Services industriels

La facture d'électricité a augmenté mais ceci est dû aux essais de pompage de la Vy de Vaud. Nous avons effectué des pompages à plein régime pour contrôler la pertinence d'effectuer une installation à long terme de ce captage (81.311).

Les constructions ont engendrés des raccordements supplémentaires. Nous avons dû équiper les installations de nos abonnés. Si la rubrique 81.314 dépasse largement le budget il faut mettre en parallèle les taxes supplémentaires encaissées pour réaliser ces travaux 81.434.

Pour les services électriques, nous avons de bon revenu de nos actions Romande Energie qui ont permis un entretien adéquat de notre réseau d'éclairage public et répondant ainsi aux diverses demandes de la population sur le sentier de Coudray.

Dans l'ensemble, ce dicastère présente un déficit plus petit que prévu dans le budget.

Crédits extrabudgétaires 2011

Les crédits extrabudgétaires suivants ont été accordés par le Conseil Communal.

| Objet | Montant accordé en CHF |
|--------------------------|------------------------|
| Télé-Dôle | 200'000.00 |
| Collecteur Geny | 195'000.00 |
| Rénovation des Fontaines | 140'000.00 |

Conclusion

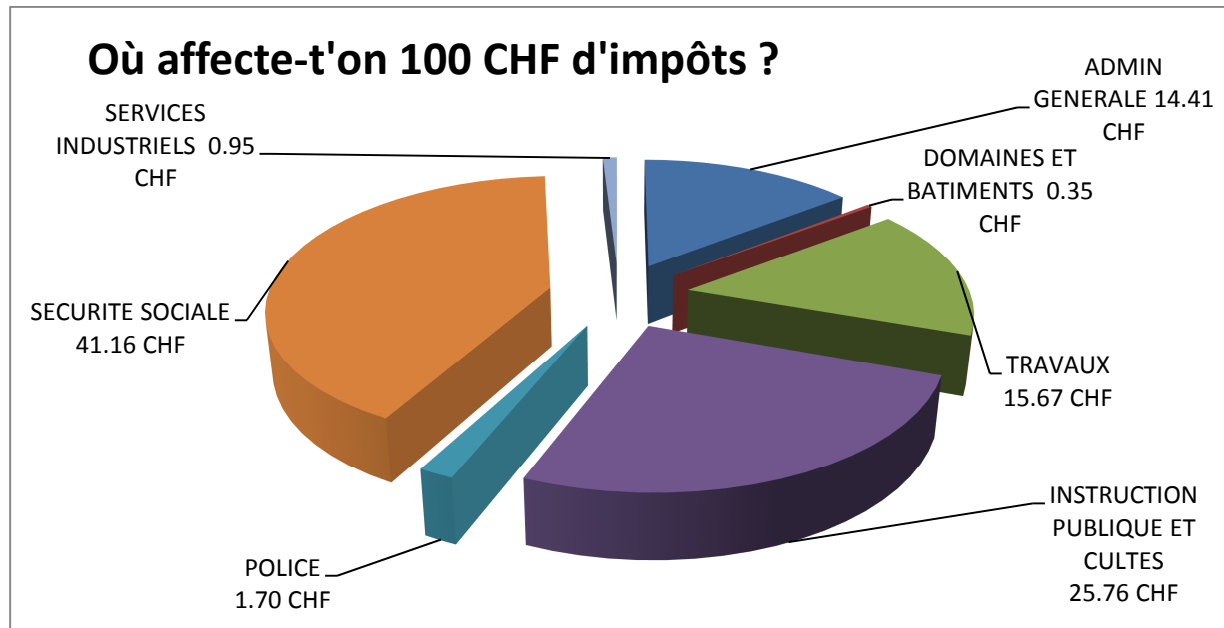
Les comptes 2011 de la commune de Bassins font apparaître un excédent de revenus de **1'018.40 CHF**.

La Municipalité montre une image la plus proche possible de notre situation financière. Il est important de prévoir l'avenir en utilisant nos fonds de réserve pour financer les prochains investissements collectifs des routes et autres aménagements.

En résumé, voici un graphique qui montre l'utilisation de 100 CHF d'impôts.



BASSINS



Décision

La Municipalité prie Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

vu le préavis municipal n° 05/12 du 30 mai 2012,

entendu les conclusions du rapport de la commission de gestion,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

d'adopter les comptes communaux pour l'année 2011 tels que présentés.

Au nom de la Municipalité de Bassins

Le Syndic :

la Secrétaire :

D. Lohri

M. Noirot